

## AUJOURD'HUI

**Forum médico-social à Nieppe** ► « Prévenir pour mieux guérir », c'est le thème du forum qui abordera notamment l'AVC ou la maladie de Parkinson, de 9 h 15 à 17 h à la salle des fêtes Line-Renaud.

## BONJOUR ► Temps durs comme fer

Bien sûr, la recrudescence des vols de métaux, sur les chantiers, sur les voies ferrées ou sur les réseaux d'ERDF, conduit les services de l'État à renforcer ses contrôles. Hier, cependant, sur le site de « Récupération du Nord », à La Cha-

pelle-d'Armentières, on s'est rendu compte d'une chose : les vendeurs de ferraille qui viennent ici n'ont rien de bandits de grand chemin. Ils sont, en fait, simplement, pour la plupart, des gens pauvres. Des retraités, des jeunes, des femmes

en difficulté... Bref, des gens qui tirent le diable par la queue et qui, pour arrondir leurs fins de mois, doivent passer leurs nuits dans les rues des villes, la veille du passage des encombrants. Les temps sont durs comme fer. ■ B. T.

## PENSEZ-Y !

**Lecture musicale à Armentières** ► Ce sera autour du blues, vendredi à 19 h à la médiathèque, avec Fred à la guitare et Armelle à la lecture. Gratuit. Renseignements au ☎ 03 61 76 04 63. ■

## LE VISAGE DE L'ACTUALITÉ | DOMINIQUE ZORMAR | DIRECTRICE DE COVANORD

# « Le ferrailleur aux gros biceps tatoués, vous ne le trouverez pas ici ! »

Mardi dernier, le comité opérationnel de lutte anti-fraude de la préfecture a fait une « descente » dans les trois sites de la société Covanord dont celui de Chapelle, Récupération du Nord, établi sur la zone industrielle depuis 2002 (notre édition de vendredi). À cette occasion, nous avons rencontré, hier, la directrice financière et administrative du groupe, Dominique Zormar, sur le site chapellois. Elle nous donne des explications et parle de son métier méconnu voire mal connu.



Dominique Zormar, l'épouse du PDG de la société, Didier Zormar, nous a ouvert ses portes et expliqué son activité.

PAR BRUNO TRIGALET  
armntieres@lavoxdunord.fr

L'époque de « Max et les Ferrailleurs » est bien révolue. « Ici, le ferrailleur patibulaire aux gros biceps tatoués, vous ne le trouverez pas parmi les dix personnes qui travaillent sur le site ! » s'amuse Dominique Zormar. La « descente » qui a été opérée par les services de l'État, mardi matin, n'a d'ailleurs, selon elle, rien donné, contrairement à ce qu'un communiqué de la préfecture laisse penser. « Aucun PV n'a été dressé » insiste-t-elle. Première chose : les numéraires retrouvés alors que la loi interdit, depuis le 1<sup>er</sup> août 2011, de payer les particuliers en argent liquide. « En fait, les personnes ont contrôlé des particuliers qui sortaient avec de l'argent liquide. Mais celui-ci provenait du dis-

tributeur et non de notre caisse ». Explication : depuis février 2011, donc avant l'entrée en vigueur de la loi, les trois sites ont été équipés d'un moyen de paiement par carte. « Nous avons choisi ce système, pour lequel nous avons investi près de 250 000 €, pour permettre une traçabilité totale » explique M<sup>me</sup> Zormar. Démonstration : une personne arrive, présente sa carte d'identité, et une fois la pesée effectuée, sur le pont-basculé pour les véhicules (ou sur une petite bascule), il remplit son bon de livraison qu'il signe. Il reçoit en même temps une carte magnétique. Et il va ensuite retirer son argent à l'automate qui est situé dans le hangar. « Sur la carte, tout est mentionné : la date, l'identité, la na-

tivité de la transaction et tous ces éléments sont versés au livre de police ». La loi du 1<sup>er</sup> août interdit-elle ce mode de paiement ? « Non, pas du tout » lance-t-elle en montrant un document distribué par la fédération des entreprises de recyclage : « Toute transaction relative à l'achat au détail de métaux ferreux et non ferreux est effectuée par chèque barré, virement bancaire ou postal ou par carte de paiement ». L'essentiel, c'est que la traçabilité soit assurée et c'est le cas » explique-t-elle. Deuxième point : le matériel qu'aurait retrouvé les agents de l'État. « Rien n'a été saisi ici, affirme M<sup>me</sup> Zormar. Il n'y a qu'à Denain où une numéraire d'autoroute a été retrouvée. Mais elle a été apportée par le salarié d'une société qui tra-

vaille pour les autoroutes ». « De toute façon, poursuit-elle, tout matériau interdit est refoulé. À l'entrée, un portique contrôle la radioactivité et ensuite, les ouvriers inspectent les produits. Par exemple, si on voit de l'amiante, on refuse. Vous savez, les câbles volés, à mon avis, ça part à l'étranger ». Pendant ce temps, ça s'active comme dans une fourmière. Le ballet des particuliers est incessant. « Ce sont soit des chineurs, soit des artisans qui déposent chutes de cuivre ou de câbles ou qui amènent une

**« Ce genre d'annonces qui jettent le discrédit sur toute une profession, ce n'est pas bien. »**

vieille baignoire ou des radiateurs venant d'un chantier de rénovation ». Cette activité s'ajoute aux bennes déposées et reprises chez les industriels qui vendent eux aussi leur ferraille ou leurs métaux non ferreux. « En tout, nous avons environ 7 000 fournisseurs particuliers et artisans et 150 industriels. Vous savez, complète-elle, nous avons une certification ISO 9001 et nous préparons l'ISO 14001. Nous traitons les déchets d'hydrocarbures et, par exemple, nos eaux usées passent dans un déboubeur et une station d'épuration. » « Alors, conclut-elle, ce genre d'annonces qui jettent le discrédit sur toute une profession, même si je sais qu'il y a des brebis galeuses, comme partout, ce n'est pas bien. » ■

## ZOOM



### Pourquoi ils vendent de la ferraille

Sabine, de Bauvin, est en instance de divorce. Dans sa petite Polo, il y a un vieux four à micro-ondes sur le siège passager, quelques étagères de ferraille à l'arrière et dans le coffre. « Des trucs qui traînaient à la maison ». Elle vient souvent ici. « La dernière fois, j'ai récupéré 10,50 €. C'est pas grand-chose mais ça m'aide. » Jean attend au volant de son fourgon. Lui a été mécano poids lourds toute sa vie. « Mais avec mes 600 euros de pensions, je ne vais pas loin. Alors, pour arrondir mes fins de mois, je me suis mis à faire la récupération de ferraille. Je passe la nuit dans les villes où il y a les encombrants et je viens ici de La Madeleine. C'est beaucoup de boulot ; ça me rapporte en moyenne 25 à 30 € à chaque passage. À mon âge, je me passerais bien de faire ça mais je n'ai pas le choix ». Selon Dominique Zormar, de la direction de Covanord, les particuliers, surtout des femmes, sont de plus en plus nombreux. « Plutôt que d'aller à la déchetterie, ça permet à ceux qui ont besoin d'arrondir leurs fins de mois de se faire un peu d'argent ». Hier, durant la matinée passée à RDN, le défilé des particuliers venant déposer de la ferraille a été incessant.



Les ferrailles sont déposées par les particuliers ou les artisans avant d'être triées, chargées dans des bennes, et revendues.



L'alu, le cuivre, le plomb, ou le zinc sont entreposés dans le hangar.

GRANDE VENTE

directe d'usine LINGE DE MAISON

Linge de lit - Éponge - Linge de table - Puericulture - Prêt-à-porter

---

LES 18 ET 19 NOVEMBRE 2011

DE 10H A 18H A NIEPPE

---

DE GRANDES MARQUES A PETITS PRIX!

CETTE HOME COLLECTION - COUCKE - ALEXANDRE TURPAULT  
CROCHET - AGUILARDO - DESIGNERS GUILD - MANUEL CANOVAS

---

DIVITE D'HONNEUR PRET-À PORTER Femme, Enfant, Bébé

TERRE DE MARINS

Promo Echantillons à partir de 5€

---

VANDERSCHOOTEN - 660 rue de l'Épinette - 59850 Nieppe  
(Autoroute A25 sortie 9) - Grand parking gratuit - Tel : 03 20 44 15 35